



Commission Régionale de l'Arbitrage

PROCÈS-VERBAL N°3

Réunion restreinte du Jeudi 09 octobre 2025 par Visioconférence

Présents : MM. Hugues DEFREL - Bernard DELORME – Gabriel HENRY – Daniel LAMS
Frédéric LEONARDI - Matthieu PUZILEWICZ – Larbi BENCHEIKH - Samir CHENNINE
Daniel CHABOT – Cédric PELISSIER (C.T.R.A) – Simon VESSIERE (CD)

Proposition du CTRA Cédric PELISSIER et de la section Futsal :

Une difficulté a été relevée concernant la désignation des arbitres. Il serait préférable que chaque arbitre officie dans la division correspondant à son niveau (R1 en R1, R2 en R2, R3 en R3), afin de préserver la cohérence du classement des arbitres.

Pour ce faire, il faut revoir les effectifs de chaque groupe car avec les désignations FFF (chrono), les indisponibilités, la répétition des matchs, nous proposons les modifications suivantes :

M. Djefar ZITOUNBI a été observé par M. Daniel CHABOT le 27/09 et il est proposé à intégrer l'effectif R1.

De plus, les 6 R2 Promo sont proposés à passer R1 Promo. Ainsi, les 12 arbitres R1 Promo seront observés par MM. Abdelhai EL KHATTARI et Cédric PELISSIER pour les classer dans un seul groupe. Ils pourront donc officiellement être désigné en R1 (ou R2 ou R3)

Enfin, les R3 Promo passent en R2 Promo, afin d'être désigné en R2 ou R3.

La catégorie R3 Promo disparaît.

Ainsi, l'effectif sera le suivant :

- 13 R1 + 12 R1 Promo
- 13 R2 + 8 R2 Promo
- 12 R3 + 8 R3 Stagiaires

Pour les 12 R1 Promo, ils seront observés 1 match en R1 et 1 match en R2.

En conséquence, la CRA valide cette proposition pour le bon déroulement des compétitions et une bonne logique dans les désignations des arbitres.